

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ par le soussigné :**

Qu'en conformité avec l'article 73 de la *Loi sur la Fiscalité municipale*, le rôle d'évaluation pour l'exercice 2024 a été déposé en date du 15 septembre 2023 au bureau de la Municipalité de Sainte-Mélanie situé au 10 rue Louis-Charles-Panet, Sainte-Mélanie, Québec et toute personne peut en prendre connaissance.

Que le rôle d'évaluation en sera à la troisième année du rôle triennal 2022-2023-2024 pour l'exercice financier 2024.

Qu'en conformité avec l'article 74.1 de la *Loi sur la Fiscalité municipale*, toute personne qui a un intérêt à cet effet, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû effectuer, peut déposer une demande de révision à l'égard du rôle auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation, soit la MRC de Joliette.

Pour être valide, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes, savoir :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification au rôle d'évaluation ou au cours de l'exercice suivant;
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à la M.R.C. de Joliette à l'adresse ci-dessous;
- Être déposée au bureau de la M.R.C. de Joliette ou être envoyée à la M.R.C. de Joliette à l'adresse ci-dessous, par courrier recommandé;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la M.R.C. de Joliette.

M.R.C. DE JOLIETTE  
632, rue de Lanaudière  
Joliette (Québec) J6E 3M7  
450 759.2237

DONNÉ à Sainte-Mélanie, ce 18<sup>e</sup> jour de septembre 2023.



François Alexandre, LL.M. Fisc.  
Directeur général  
et greffier-trésorier

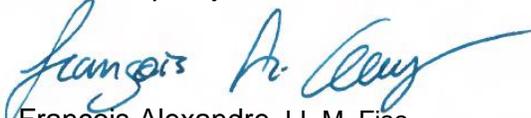
Certificat de publication au verso

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné François Alexandre Guay, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Mélanie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut conformément à la Loi, le 18 septembre 2023, entre 9 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 septembre 2023.



François Alexandre, LL.M. Fisc.  
Directeur général  
et greffier-trésorier